

Vague de chaleur extrême – Recommandations et signalements pour les urgentologues

17 juin 2024

Une forte chaleur s'installe sur la région. Selon les prévisions d'Environnement et Changement climatique Canada, nous croyons que les critères de chaleur extrême seront atteints d'ici le 18 juin, soit une température moyenne pondérée maximale de 33 °C le jour et minimale de 20 °C la nuit. Ces températures élevées pourraient persister jusqu'au 21 juin. Il y a un risque significatif d'une augmentation des décès lorsque la température atteint ces critères.

Certaines populations sont plus à risque de souffrir de la chaleur, notamment les personnes âgées de plus de 65 ans, les nourrissons et tout-petits (0 à 4 ans), les personnes seules et en perte d'autonomie, ou encore les personnes souffrant de maladies chroniques (cardiovasculaire, rénales, neurologiques, diabète, etc.) ou de problèmes de santé mentale (tout particulièrement les personnes atteintes de schizophrénie ou d'un trouble de l'utilisation de substances comme des drogues ou l'alcool). Les effets sur la santé associés à la chaleur excessive incluent la déshydratation, l'épuisement dû à la chaleur et le coup de chaleur, de même que l'aggravation d'une maladie sous-jacente, menant parfois au décès. Les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires et présentant des problèmes de santé mentale sont particulièrement à risque de complications. La présence de plusieurs maladies chroniques peut aussi mener à une polymédication chez certaines personnes, les rendant aussi plus susceptibles aux effets de la chaleur. L'application des mesures préventives est essentielle chez ces personnes.

À EFFECTUER :

1. **Signaler à la DRSP tout décès dans un centre hospitalier constaté dans les 24 h suivant l'arrivée du patient et pour lequel la chaleur est un facteur ayant contribué au décès;**
2. **Signaler à la DRSP tous les cas de coup de chaleur.**

Vous devez le faire en contactant le Centre opérationnel de sécurité (COS) au 514 940-7500 (option 4) et demander à parler à l'intervenant de garde en Santé Environnementale. Le répondant du COS prendra vos coordonnées et mettra notre intervenant de garde en lien avec vous selon le cas.

RECOMMANDATIONS :

1. Surveiller la médication des patients :

Certaines classes de médicaments sont susceptibles d'aggraver le syndrome d'épuisement et de déshydratation et de contribuer au coup de chaleur. Il est recommandé de porter une attention spéciale aux catégories suivantes (liste non-exhaustive, à titre indicatif) :

- Médicaments affectant le système nerveux central (p.ex. neuroleptiques, antiparkinsoniens, certains anti-dépresseurs ou stimulants);
- Médicaments affectant les systèmes cardiovasculaire et rénal (p.ex. bêtabloqueurs, certains inhibiteurs de l'ECA, certains diurétiques);
- Certains antihistaminiques et décongestionnants.

Pour plus d'informations, il est recommandé de consulter un pharmacien. Il n'est pas recommandé de cesser la prise ou de réduire la dose d'un médicament sous ordonnance sans réévaluation médicale. Cependant, cette clientèle étant à plus haut risque, les précautions mentionnées ci-après sont de mise.

2. Conseils à donner aux patients :

- Fréquenter des lieux frais ou idéalement climatisés plusieurs heures par jour;
- S'hydrater adéquatement, sans attendre d'avoir soif ou selon les quantités indiquées par le médecin;
- Boire avec modération les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine ou très sucrées qui déshydratent;
- Prendre des douches et des bains tièdes fréquemment ou se rafraîchir avec une lingette;
- Réduire les efforts physiques intenses et soutenus.

3. S'assurer, au moment du congé et du retour à la maison des patients vulnérables ou ayant souffert de la chaleur :

- Que des proches du patient prennent de ses nouvelles quotidiennement;
- Qu'une prise en charge soit faite par le Soutien à domicile.

Pour plus de renseignements, consulter :

- Site Internet de la Directrice de santé publique de Montréal : <https://ccsmtlpro.ca/drsp/drsp-sujets-de-z/drsp-chaueur-accablante>
- Site de la CSST pour les travailleurs : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/coup-chaueur>
- Document d'information sur les médicaments et leurs effets indésirables : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2036_medicaments_effets_canicule.pdf
- Portail gouvernemental Quebec.ca
 - Prévenir les effets de la chaleur : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-les-effets-de-la-chaueur-accablante-et-extreme/>
 - Effets de la chaleur sur la santé : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-de-la-chaueur-accablante-et-extreme-sur-la-sante/>